

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, BERNARD René, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, CIRET Didier, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, CHAUDAGNE Danièle, JACQUET Alain, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, PINSARD Antony, MERIOT Claude, LHERONDEL Rose, PICCOLO Jean, GUILLOT Jean-Paul, LAMAMY Jean-Marie, WILLIAMS Richard, GIBALT Wilfried, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, DAVAILLAUD Véronique, LEMAITRE Annick, BLANCHARD Gérard.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 Décembre 2013.

VOTE DES BUDGETS 2014 DES ACTIONS ECONOMIQUES ET DU BUDGET PRINCIPAL

Intervention du Président

Le budget des années précédentes comme celui que je vous propose est dans la ligne des orientations fixées en 2008 et marqué par 3 mots :

- la solidarité, outil de protection et de développement de notre ruralité
- la prudence, compte tenu du contexte national de crise et de fragilité de la dépense publique
- l'action, pour que notre territoire affronte l'avenir et ne prenne pas de retard.

Pour aborder cette année 2014 et faire votre jugement, vous disposez :

- Des budgets et comptes administratifs qui vous sont systématiquement adressés et dans lesquels vous pouvez puiser tous les éléments relatifs à notre situation et à nos actions
- Des bilans d'activités qui sont dressés et dont le dernier a été examiné ici pour l'année 2012 avec les ratios financiers obligatoires qui vous ont été donnés
- Des éléments du DOB qui a eu lieu il y a quelques semaines

Je vous ai fait adresser les documents relatifs à ce budget.

1/ Notre budget est proposé dans un contexte national tendu et le contexte local en souffre bien évidemment

Dans ce contexte, l'action économique que nous menons est capitale, de même la préservation des emplois publics comme ceux de l'hôpital, l'amélioration des réseaux de communication (internet, téléphonie)

Dans ce contexte, la coopération intercommunale est aussi essentielle : il importe que les mutualisations, les coopérations soient renforcées : c'est notamment le sens de l'intercommunalité, des syndicats qui voient leur importance croître notamment en matière d'ingénierie tels que le SDEI, le RIP 36.

Dans ce contexte il est essentiel que nous valorisons nos atouts avec nos partenaires : c'est le cas avec l'action que nous essayons de généraliser sur la Creuse en matière d'hydroélectricité et des coopérations que nous avons avec les C de C voisines (Coeur de Brenne) voire les départements voisins. Ce doit être le cas s'agissant de nos filières locales comme l'AOP Pouligny St Pierre

Ce contexte économique difficile contraint aussi les aides possibles des collectivités de plus haut rang

- Les Fonds européens disparaissent peu à peu du paysage des financements ou sont réorientés vers des régions qui connaissent une crise industrielle plus grave encore, délaissant peu à peu nos territoires ruraux.
- Le Conseil régional est et restera de loin le premier « pourvoyeur » de subventions dans le cadre de divers contrats que l'on peut acter avec lui à savoir les contrats de Ville Moyenne ou le CRST nouvelle génération de contrat de pays

Pour le nouveau CRST (2014-2018), l'enveloppe globale sera de 5,2 millions d'euros mais là aussi avec des contraintes et avec des évolutions déjà évoquées ici.

La situation de notre collectivité

Elle est fort satisfaisante en soi et au regard de la prise en charge des compétences qu'elle s'est donnée.

Notre structure financière s'est stabilisée après des années qui ont vu le nombre d'entrées de communes s'élever.

L'examen des ratios a été fait lors du DOB et il montre une collectivité en capacité de bien mobiliser des ressources pour mettre en oeuvre ses compétences et pour faire face à ses obligations.

Pour ce qui concerne le ratio essentiel qu'est le rapport dette/ recettes réelles de fonctionnement (qui mesure notre capacité à rembourser cette dette), il est de 53% pour notre EPCI donc inférieur aux 57,2% de ratio national des EPCI à FA (il est de 70% pour toutes les collectivités confondues)

La fiscalité

La réforme fiscale de 2010 s'est en effet traduite par une modification « mécanique » de nos taux faite arbitrairement par l'Etat. Cependant, il faut bien préciser que si le taux de la TH a augmenté pour le contribuable cela n'a pas eu d'incidence puisque ce même contribuable n'en paie plus pour le département.

Ils n'ont pas été augmentés par la C de C depuis 2008. Seules les bases que nous ne maîtrisons ont augmenté.

Ces taux sont aujourd'hui suite à cette réforme de 2010 :

TH : 9,75

FB : 9,73

FNB : 20,60

TP (ex) : 11,88

Je vous propose de ne pas les augmenter pour 2014

Nos marges de manoeuvre antérieures sont bonnes

Nos excédents

Nous venons de connaître plusieurs exercices satisfaisants puisque notre collectivité a dégagé les excédents de gestion de près de 400 000 euros par an en moyenne

De 2008 à 2012, nous avons réalisé 2 019 000 € d'excédents de gestion dont 1 285 000 € ont été affectés à la section d'investissement.

Le FPIC national évolue bien

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est un fonds dont la recette provient d'un prélèvement effectué sur les EPCI et collectivités favorisées à fort potentiel fiscal vers des EPCI et communes moins favorisées. Ce fonds a déjà augmenté cette année ; il est appelé à se développer dans les années qui viennent. Il est perçu par l'EPCI avec une répartition communes / EPCI. Des possibilités sont offertes d'une autre répartition que celle proposée par l'Etat. Pour le moment, nous en sommes restés à la grille de répartition proposée.

Le fonds national a été de 150 millions en 2012, de 360 millions en 2013 ; il devrait être de 570 millions en 2014 et 780 millions en 2015 pour atteindre 1 milliard en 2016.

Le FPCI pour la C de C

- 2012 : 110 159 euros dont 23 765 pour la C de C

- 2013 : 257 835 euros dont 142 532 pour la C de C

- Attendu 2014 : 413 000 euros dont 230 000 pour la C de C

Compte tenu de tout cela, voyons notre budget

CA 2013

Une satisfaction : les résultats de la gestion 2013

Nos excédents

Quand vous analysez le CA 2013 : premier constat ! nous dégagons un excédent cumulé de 1 234 761,80 euros desquels il faut soustraire les résultats de l'excédent des années précédentes ce qui fait un excédent de gestion de 445 482,57 supérieur à celui de l'an passé qui était de 368 900 euros. Une fois encore, nous avons la possibilité d'affecter des sommes aux investissements et je vous propose 300 000 euros. Cela vous est proposé directement et directement déduit des excédents figurant en fonctionnement soit 934 761,80 euros.

A quoi attribuer ce bon résultat ?

1 à une politique de rigueur budgétaire pour les dépenses

Vous noterez ainsi que dans les grandes masses comme dans les détails, nous avons des résultats inférieurs aux prévisions de dépenses. C'est vrai pour des postes auxquels il faut tout particulièrement veiller comme l'eau, l'électricité, le carburant, le chauffage..

Si des postes ont dépassé les prévisions, c'est que nous avons eu par exemple plus de rationnaires en cantines, dans les centres de loisirs mais que, du coup, les recettes correspondantes progressent.

Les fournitures scolaires et d'autres sont stabilisées.

Je voudrais remercier les services et les chargés de mission pour cette rigueur à laquelle ils me savent attaché.

2 à de bons résultats dans la rentrée des recettes

- plus de produits de services
- plus de recettes fiscales
- plus de remboursement de charges de personnels
- plus de dotations et de subventions

Cela aussi ne tombe jamais du ciel : il faut se battre au quotidien pour obtenir les subventions et il faut des services compétents pour en assurer le suivi, pour négocier les emprunts, les crédits.

Je tiens à remercier Sylvie Milord et Guy Leroy pour ces compétences et la qualité de leur travail.

Et pour 2014 ?

En fonctionnement

Pour appliquer les deux objectifs que nous nous sommes donnés **agir mais avec prudence**, nous vous proposons un budget de fonctionnement équilibré à **9 581 281, 80 euros en recettes et dépenses hors les deux budgets économiques à 38 194,19 euros**

Nos principales charges sont :

- les charges d'intérêt général soit 1 339 000 euros
- les participations aux communes et syndicats soit 2 680 000 euros
- les charges de personnels soit 3 220 000 euros soit 33,60 %
- les charges de gestion courantes soit 1 207 000 euros

Nos principales recettes sont :

- nos excédents soit plus de 934 000
- nos produits de services et ventes soit 561 000 euros
- les impôts et taxes soit 6 200 000 euros
- les dotations et subventions soit 1 693 000 euros

Ce budget est en augmentation car

- nous aurons des fonctionnements en année pleine de service tels que le MA de Pouligny St pierre
- nous aurons à mettre concrètement en place la compétence des bibliothèques
- nous aurons à financer les rythmes scolaires
- nous avons à financer la participation pour le compte des communes au Contrat territorial de rivière de la creuse lancé par le PNR
- nous avons désormais le financement de la Mission locale (1 euro par habitant)

Cela fait apparaître des dépenses nouvelles sur les comptes en fournitures, prestations (les rythmes), fluides, petit équipement, maintenances et salaires ...

Ces services nouveaux font apparaître aussi des recettes nouvelles de participations par exemple de la CAF, des produits, des communes (Le Blanc pour les bibliothèques) ou de la DRAC etc.

Nous avons aussi eu à intégrer la baisse de la DGF mais aussi l'augmentation forte du FPIC

Du coup en forçant un peu les dépenses et en minimisant les recettes nous pensons arriver à un budget tout à fait convenable qui maintiendra nos dispositifs de solidarité comme le FAS.

En investissement

On voit peu à peu se dégager des lignes directrices qu'à mon sens il faudra encore peaufiner à l'avenir pour en faire des axes majeurs de notre action

- **les zones économiques, l'emploi, le soutien aux entreprises** : elles sont aujourd'hui actées ; il faut se consacrer à les remplir par des activités nouvelles. C'est en cours ; il faudra faire encore plus.

- **la question environnementale** : je continue à penser la nécessité de bien identifier dans nos actions la volonté de mettre le développement durable au coeur de notre politique intercommunale. Cela concerne les nouvelles énergies dont l'hydroélectricité, sur le Creuse, la qualité énergétique de nos bâtiments, le développement de projets tels que les réseaux de chaleur et l'unité de méthanisation de Ciron

Symbole de cette marque environnementale : l'acquisition de deux véhicules électriques

- **la question des filières** : nous avons dans notre département des atouts (la vallée de la Creuse et la rivière, le PNR, le tourisme vert, le sport nature ...) et des filières spécifiques comme le Pouligny st Pierre, le bois (en lien avec les réseaux de chaleur), l'eau. Il conviendra selon moi d'agir plus fortement sur ces secteurs.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons l'inscription par exemple de 50 000 euros pour l'acquisition de foncier destiné à aider l'installation de jeunes en élevage caprin. La parution récente d'une interview du président de notre syndicat AOP le démontre.

C'est aussi la raison pour laquelle il faut absolument se pencher sur la question de l'hébergement hôtelier.

Les opérations que nous vous proposons sont évidemment toujours pluriannuelles

- Elles sont par ailleurs le résultat de nos débats antérieurs et de nos obligations du fait que certaines opérations ne sont pas achevées comme la ZA de Pouligny St Pierre ou l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles du Blanc.
- Elles sont enfin dépendantes de la capacité à mobiliser les subventions nécessaires

Les dossiers lourds

3 dossiers feront l'objet d'un budget annexe :

- **le dossier réseau de chaleur du Blanc** qui en est à la phase finale du dossier avec un changement d'implantation de la chaudière sur la Zone de la gare ; là les financements notamment de l'ADEME sont actés

- **le dossier unité de méthanisation de Ciron** qui est un dossier majeur pour lequel actuellement des négociations sont menées pour l'obtention de subventions : là les financements ne sont pas encore obtenus de manière définitive

- **le dossier des bâtiments de la ZI des Groges au Blanc** qui seront transformés en 2014 en une Pépinière d'entreprises

Enfin, je propose la création d'un dernier budget annexe équilibré recettes –dépenses : la création d'une future MSP au Blanc. Le projet n'en est qu'au stade de la réflexion mais je propose une inscription pour une étude sur le foncier utilisable pour l'implantation de cette MSP.

Un dossier majeur doit être lancé en 2014 tel que nous l'avons vu dans une délibération précédente et nous avons inscrit 150 000 euros dans ce budget : il s'agit de l'amélioration du THD sur notre territoire

Je rappelle que la dépense envisagée par le RIP est de 1 700 000 euros mais que notre collectivité n'aura à participer fonction des aides obtenues par le RIP que de l'ordre de 250 à 300 000 euros sur deux exercices

Pour le reste des investissements

- toujours dans le domaine de l'économie : nous achèverons enfin **la ZA de Pouligny** sur laquelle des entreprises vont s'implanter ; nous vendons un terrain de la ZI de Rivarennas à une entreprise ;

- nous restons mobilisés pour **la réfection du seuil de St Aigny** pour lequel nous attendons une réponse de l'Etat sur la faisabilité des aménagements et pour lequel nous avons rencontré l'Agence de l'eau avec le concours et le soutien du SDEI ;

- **dans le domaine de l'éducation** : des aménagements de cours, de cantines, les toits des écoles de ville basse au Blanc et l'acquisition de matériels ;

- **pour l'équipe verte** : acquisition de matériels

- nous prévoyons aussi des crédits pour **l'équipement des bibliothèques, pour l'animation culturelle** ;

- nous allons commencer **les travaux de nettoyage et de valorisation des terrains des Forges de l'Abloux, améliorer les vestiaires du stade de Sacierges** par en faire un point de rencontres et d'animations pour les jeunes de la partie SE du territoire.

4 dossiers seront étudiés en 2014 pour être mis en oeuvre ensuite

- **la transformation de l'école de Néons** en un lieu culturel

- **l'aménagement d'un MA à Thenay** celui qui existe étant trop petit et de la Grange des vigneron en un lieu d'exposition

- **une extension du CLSH de Fontgombault** mais là nous attendrons les effets des rythmes sur la fréquentation de nos CL en général et celui-ci en particulier

- **les travaux indispensables à la cantine de Ciron**

Conclusion

Nous abordons là le dernier acte budgétaire de la mandature. Je souhaitais donc dire quelques mots.

A l'issue de cette mandature, je suis heureux et fier de votre participation active, avec un absentéisme faible à nos réunions et de votre travail et des décisions prises.

Nous avons su mettre en avant l'intérêt général.

Nous avons su mettre nos compétences réellement en action.

Nous avons placé l'économie, l'emploi, les espaces publics, l'école, l'environnement et les services aux familles au coeur de nos préoccupations malgré des contextes parfois difficiles mais dans des conditions d'exercice budgétaire et financier satisfaisantes.

Je vous remercie.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vote les budgets 2014 des actions économiques et du budget principal.

VOTE DES TAUX 2014

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux en 2014. Ils restent donc maintenus à

Taxe d'Habitation : 9,75, Foncier Bâti : 9,73, Foncier Non Bâti : 20,60,

Contribution Foncière des entreprises : 11,88, Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères : 13,75.

LES ANNEXES BUDGETAIRES

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les annexes budgétaires suivantes :

LES ANNEXES DU BUDGET

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS NON COMPLET
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	1	
REDACTEUR	B	1	1	
ADJOINT ADMINSITRATIF 1ERE CLASSE	C	2	2	
ADJOINT ADMINISTRATIF 2 CLASSE	C	4	4	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		8	8	1
ANIMATEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	B	1	1	
ADJOINT ANIMATION 1ERE CLASSE	C	1	1	
ADJOINT ANIMATION 2E CLASSE	C	5	5	
FILIERE ANIMATION		7	7	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 2EME CL	B	2	2	
ADJOINT DU PATRIMOINE 2EME CL	C	5	4	
FILIERE CULTURELLE		7	6	
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	1	
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2	2	
ATSEM 1ERE CLASSE	C	10	10	2
FILIERE SOCIAL		13	13	2
INFIRMIERE	B	1	0	
EDUCATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	1	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2EME CL	C	1	1	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 2EME CL	C	3	1	1
FILIERE MEDICO SOCIAL		6	3	1
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	1	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	1	
AGENT DE MAITRISE	C	3	3	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2	2	
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	76	73	62
FILIERE TECHNIQUE		84	81	62
TOTAL GENERAL		125	118	66
AGENTS NON TITULAIRES		CATEGORIES	SECTEUR	CONTRAT
EMPLOI AVENIR		C	animation	CDD
EMPLOI AVENIR		C	technique	CDD
ANIMATEUR CENTRE DE LOISIRS		C	animation	SAISONNIER
ANIMATEUR SPORTIF CIPAT		C	animation	SAISONNIER
CUI		C	technique	CDD
CUI		C	culturel	CDD
CONTRACTUELS		C	technique	CDD

Les services rattachés au budget principal assujettis à la TVA

			Numéro opération comptable
Clinique Vétérinaire de Tournon St Martin			500
IDEE à Rivarennes			501
STENO Le Blanc			502

La méthode utilisée pour les amortissements

Type de biens	Durée d'amortissement
Mobilier	10
Matériel de bureau électrique ou électronique	5
Matériel informatique et logiciel	2
Equipements de cuisines	10
Voitures et remorques	10
Camions et véhicules industriels	8
Matériels classiques	10
Plantations	15
Montant inférieur ou égal à 500 € TTC	1

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire

- autorise le Président à signer le Contrat de Solidarité territoriale avec le Conseil Régional ;
- décide la création d'un poste d'animateur à temps plein pour un agent qui a réussi le concours.

Monsieur Dominique HERVO présente la manifestation qui aura lieu le samedi 17 mai. Elle aura pour but d'utiliser les infrastructures de la Communauté de Communes et elle s'adressera plus aux familles qu'aux sportifs.

Indemnité du trésorier : Par 28 voix pour, 2 contre et 1 abstention, le Conseil Communautaire décide d'accorder une indemnité de gestion et de conseil à Monsieur Jean Christophe DUMON trésorier, pour sa gestion du 1^{er} janvier 2014 jusqu'aux élections municipales.